



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du samedi 21 janvier 2017 de 10h00 à 13h00
Université Paris IV-Sorbonne, salle D 690
17 rue de la Sorbonne, Paris 5^e.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du PV de l'AG du 22 octobre 2016.
3. Rapport moral.
4. Rapport financier.
5. Perspectives d'actions.
6. Point sur le supérieur.
7. Euroclassica.
8. Communication de la CNARELA et des ARELA.
9. Journées d'octobre de la CNARELA 2017 à Poitiers.
10. Voyages à Rome et à Athènes.
11. Calendrier 2017.
12. Questions diverses.

Associations présentes :

ADLAP (Amiens), AGAP (Aix-Marseille), ALPLA (Nancy-Metz), APCELA (Poitiers), APGLAV (Versailles), , APLG (Nantes), ARDELAC (Créteil), ARELAB (Besançon), ARELABOR (Bordeaux), ARELABretagne, ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARELAG (Grenoble), ARELAL (Lyon), ARELAM (Montpellier), ARELAN (Nice), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), AUSPEX (Reims), GELAHN (Rouen), ATHÉNA, CONNAISSANCE HELLÉNIQUE, THALASSA.

Associations représentées :

APLAAL (Lille) , ARELAD (Dijon), ARELALIM (Limoges).

25 associations présentes ou représentées sur 27.

Le *quorum* est atteint.

* * *

François Martin, président de la CNARELA, remercie tout d'abord le président de la Sorbonne, M. le Professeur Barthélémy Jobert, ainsi que M. Paul Demont, Professeur à l'Institut de Grec, notre intermédiaire, grâce auxquels nous pouvons nous réunir en ce lieu chaque année pour nos assemblées générales de janvier et mai.

1. Approbation de l'ordre du jour.

François Martin annonce à l'assemblée que Laure de Chantal, responsable du site « La Vie des Classiques » pour les Belles Lettres, nous fait l'amitié de venir assister à notre Assemblée générale. Elle prendra la parole pour donner davantage d'informations sur le site www.laviedesclassiques.com et la maison d'édition des Belles Lettres.

Il demande à l'Assemblée générale de voter l'ordre du jour.

► *Vote* Contre : 0 - Abstention : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'AG du 22 octobre 2016.

Emmanuelle Lachaume demande si le voyage en Grèce aura bien lieu en août car des dates différentes étaient annoncées entre ce qui a été dit en AG et les documents dans les annexes du PV. François Martin précise que les dates sont bien celles qui ont été données pendant l'AG de Quimper, soit du 18 au 23 août 2017. Les dates sur le document en annexe étaient les premières dates retenues. Les participants ont reçu des papiers d'inscription avec les dates d'août.

- *Vote* Contre : 0 - Abstention : 0
Le PV de l'AG du 22 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral.

François Martin remercie tout d'abord l'ensemble des membres du bureau pour leur implication au niveau de la Coordination. Il a une pensée pour les deux présidentes d'honneur, Jeannette Boulay et Odile-Mortier Waldschmidt, qui ne peuvent malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui mais qui suivent avec beaucoup d'attention les évolutions actuelles. Leur regard et leurs conseils sont toujours précieux pour les autres membres du bureau. Il remercie également Corinne Savariau (APLG, Nantes), qui se charge du travail de secrétariat que Pascale Peyronnet n'a pas pu assurer en raison d'un heureux événement, mais il annonce que nous retrouverons celle-ci sans doute lors de l'AG de mai. Il adresse également ses sincères remerciements aux associations membres de la CNARELA et à leurs représentants. L'engagement - bénévole - de tous est encore remarquable cette année lorsqu'on voit les nombreuses actions mises en place dans les académies. François Martin fait remarquer que cet engagement témoigne de la vitalité de nos disciplines et montre que notre coordination est une force face aux attaques récentes. Enfin, il remercie les associations littéraires APFLA-CPL, APLAES, APLetres, SEL, SLL qui soutiennent la CNARELA et tient à distinguer l'engagement d'Agnès Joste (GELAHN, Rouen ; Sauver Les Lettres), en particulier dans la rédaction des textes communs, comme celui publié dans *L'Humanité*.

a) Relations avec le ministère.

François Martin commence par faire le point sur les relations entre la Coordination et le ministère. Il rappelle les différents temps forts de l'année 2016. Dès le 6 janvier, la CNARELA a été convoquée par la DGESCO pour une audience concernant les nouveaux programmes. Il tient à remercier Hélène Frangoulis (ARTELA, Toulouse), vice-présidente de la CNARELA, chargée des relations avec le supérieur, qui l'a accompagné à cette audience. Un communiqué a été publié le 7 janvier¹. Les remarques faites par la CNARELA n'ont pas été prises en compte : nous ne pouvons que regretter que la consultation nationale de tous les collègues, demandée par la CNARELA, n'ait pas eu lieu. Les programmes ont été communiqués en janvier puis publiés en mars. Le 5 juillet, à la suite du sondage national organisé par la CNARELA, le cabinet de la ministre nous a reçus. A été soulevé le problème posé au Brevet : une seule langue ancienne peut compter (ce qui interdit aux élèves qui étudient à la fois une langue régionale et une langue ancienne - ou deux langues anciennes - de comptabiliser les deux langues dans les points du Brevet). François Martin rappelle l'importance de collecter des exemples de dysfonctionnements pour qu'ils servent de base à nos demandes auprès du ministère. Que les ARELA n'hésitent pas à faire remonter plusieurs cas en même temps. Les difficultés rencontrées par un établissement à Strasbourg ont pu trouver une issue heureuse grâce à la publicité qui en a été faite. Ensuite, François Martin regrette que, le plus souvent, les motions votées en AG et envoyées au ministère, ne donnent pas lieu à des réponses. Mais le 26 décembre, une réponse nous est parvenue².

En ce qui concerne les demandes réitérées au sujet de la communication en amont des listes de bac, la Directrice générale de l'enseignement scolaire, Florence Robine, a donné une fin de non-recevoir, sous le prétexte que l'anonymat ne serait pas respecté à l'oral. Pourtant, ce processus est déjà mis en place dans plusieurs académies, comme Toulouse ; d'autres académies travaillent dessus et des documents demandent aux professeurs de préciser le parcours des élèves. Il faudrait que ces procédures se généralisent.

b) Relations avec l'Inspection générale.

Nos relations avec l'Inspection générale sont toujours cordiales, même si, à plusieurs reprises, le doyen, Jean-Yves Daniel, nous a renvoyés vers le Cabinet de la ministre ou vers la DGESCO. Nous savons que l'Inspection générale est prête à nous recevoir et nous demanderons prochainement une audience.

c) Relations avec les syndicats, les fédérations de parents et les associations amies.

La CNARELA a relayé les communiqués de l'intersyndicale ou de syndicats reçus au ministère et a soutenu la grève du 26 janvier. Nous avons aussi relayé les réponses reçues à nos questions.

À la suite d'une motion votée par la FCPE, des prises de contact avec la FCPE et la PEEP ont été tentées, sans réponse de leur part.

En ce qui concerne la Conférence des Présidents d'Associations de Professeurs spécialistes, deux textes ont été publiés, l'un sur le brevet, l'autre sur l'évaluation, en avril. La Conférence a été reçue par la DGESCO, mais cette

¹ Cf. les Cahiers de la CNARELA de mai 2016.

² Cf. Annexe I.

audience n'a donné aucun résultat, nos interlocuteurs restant très éloignés de nos préoccupations. Marie Perret (Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public) ne pourra pas reprendre le secrétariat de la Conférence cette année. Les travaux de la Conférence risquent de rester au point mort.

Avec les associations littéraires réunies, nous avons renvoyé un courrier au Président de la République pour demander une audience : la réponse a été négative une fois de plus. La pétition lancée en 2016 a eu moins de succès que la première. L'audience du 5 juillet a été commune avec les associations littéraires amies : les contacts sont maintenus pour que nous poursuivions ensemble des actions pendant l'année 2017.

François Martin remercie beaucoup Marie-Hélène Menaut (ARELABOR, Bordeaux), chargée des relations avec Euroclassica au bureau de la CNARELA, qui œuvre toujours activement pour développer nos liens avec cette association européenne. La CNARELA a diffusé le vestibulum, en latin (ELEX) et en grec ancien (EGEX), des pétitions et des propositions de « reviews ». Il faudra poursuivre le travail engagé par Alfred Reitermayer, qui nous a quittés récemment, pour la reconnaissance d'un cursus complet au niveau de la commission européenne.

Un nouveau réseau d'associations, Antiquité Avenir, est né le 31 janvier 2016. François Martin est vice-président, comme tous les présidents des associations membres du directoire. Le résultat est positif : le réseau a permis de prendre contact avec des associations comme l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie). Des historiens sont intervenus dans des tables rondes au festival de Blois. Est né également un projet d'anthologie de textes grecs proposé par Luigi Sanchi, de l'association ALLE (Association pour le Latin dans les Littératures Européennes) via Antiquité Avenir. Un mail a été envoyé aux ARELA pour solliciter leur contribution et cet appel a été bien entendu. L'ouvrage est destiné aux professeurs et aux étudiants. Enfin, des États généraux sont annoncés pour 2018.

d) Situation des ARELA.

François Martin évoque les nombreuses actions qui ont été menées dans chaque académie par les ARELA en 2016. Il rappelle l'importance des actions qui favorisent la promotion des langues anciennes, comme les rallyes, les concours académiques, les Journées de l'Antiquité et autres manifestations qui peuvent toucher un large public. Un grand nombre d'ARELA a envoyé des lettres aux députés et aux sénateurs de leur académie. François Martin rappelle que ces actions locales sont un très bon moyen de faire connaître la situation propre à chaque académie et encourage les ARELA à poursuivre dans ce sens.

Pour s'inscrire dans la continuité des actions de chaque ARELA, la CNARELA a rédigé un courrier au Sénat et a été reçue par la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication pour une discussion sur le thème « Quel avenir pour les langues anciennes ? ». Le compte rendu a été communiqué. Nous essayons de garder ce contact précieux.

L'engagement des ARELA dans la grève du 26 janvier a été important, les lettres adressées aux fédérations locales de parents d'élèves ont parfois reçu des réponses intéressantes ; les audiences obtenues auprès des Recteurs permettent de mieux cibler les actions académiques.

François Martin rappelle aussi les partenariats qui perdurent avec Athéna et Thalassa pour les voyages, et avec Connaissance hellénique. Il remercie également Sylvie Pédroaréna (ARELAB), chargée de la promotion des langues anciennes au bureau de la CNARELA, qui multiplie les contacts et fait parvenir aux ARELA diverses informations qui nous semblent pertinentes pour les collègues. Il précise qu'elle s'est particulièrement investie dans le réseau Antiquité Avenir et l'en remercie.

Les ARELA proposent toujours des bulletins, parfois plusieurs dans l'année. Les publications sont également un moyen de toucher les collègues et de montrer que des moments d'échange réels sur la didactique et la pédagogie peuvent être fructueux, sans nécessairement avoir recours aux seules ressources internet dont l'intérêt est parfois limité.

François Martin encourage les ARELA à poursuivre leur travail pour fédérer les collègues de chaque académie. Il incite les représentants à prendre contact avec les IA-IPR, le rectorat, à diffuser aux mieux les informations de la CNARELA, à profiter des stages de formation ou des réunions académiques pour toucher de nouveaux collègues. Les collègues doivent être informés, en particulier sur les textes officiels.

e) Audience de la CNARELA.

La CNARELA est connectée via plusieurs médias : Facebook, Twitter, site internet, lettre d'information électronique (*Ta phainomena*) rédigée par Sylvie Pédroaréna, et chaîne Youtube. François Martin remercie Lionel Sanchez (Thalassa), chargé de la communication et de la gestion du site, conseiller en Histoire de l'Art, qui œuvre pour mettre en ligne de nombreuses ressources pour tous.

Un Forum a été lancé en octobre mais peu de gens s'y sont inscrits. François Martin demande à chacun de rediffuser l'information et de ne pas hésiter à lancer des sujets. Nous savons tous que le forum qui était en place sur Musagora ne fonctionne plus vraiment aujourd'hui, car les messages sont relayés trop lentement. Vincent Bruni (ADLAP) se demande si le principe du forum n'est pas passé de mode. François Martin rappelle que plusieurs forums sont très actifs : il faut informer davantage les collègues.

Notre Coordination publie régulièrement son bulletin, dans lequel chacun peut retrouver les informations essentielles. François Martin remercie Delphine Viellard (ARELAS) qui en a la charge.

Il rappelle que la Coordination a encore été contactée par de nombreux organes de presse (interviews pour le site www.vousnousils.fr, *Le Monde* et des magazines comme *L'Étudiant*, article rédigé pour *L'Humanité*).

Les Journées d'automne, organisées par l'ARELABretagne à Quimper ont été l'occasion de montrer que, malgré la réforme, des projets pertinents permettaient de largement diffuser les langues anciennes auprès de tous, comme on a pu le voir avec le projet Libros et le projet Anchora³, présentés par des collègues. François Martin tient à remercier encore une fois Marie-Cécile Navet-Grémillet, présidente de l'ARELABretagne, présente à l'AG, qui, étant souffrante, n'a malheureusement pas pu voir combien les congressistes étaient ravis de ces Journées.

L'ADLAP a accepté de représenter la CNARELA lors des Journées de l'APHG. Vincent Bruni, président de l'ADLAP, précise que des tables rondes sur l'archéologie ont eu lieu et que des conférences ont été filmées : elles sont visibles sur la chaîne Youtube de l'APHG⁴.

L'année 2016 a été une année particulière, marquée par le combat contre la réforme des collèges, l'attente des programmes et, à la rentrée, la mise en place de la réforme. Le moment est difficile. Il faudra poursuivre les actions dans une année 2017 qui sera marquée par des changements politiques qui auront encore une fois une incidence sur nos enseignements.

- *Vote* Contre : 0 - Abstention : 0
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier.

François Martin remercie Florence Turpin (ARELAM) qui assure la fonction de trésorière au bureau de la CNARELA et lui passe la parole pour présenter le bilan de l'exercice 2016⁵.

Les comptes de l'année 2016 sont légèrement excédentaires. Sans doute les trajets des membres du bureau ont-ils été moins nombreux qu'en 2015, parfois aussi pris partiellement en charge par certains d'entre eux. Mais surtout, l'appel à une « cotisation de soutien » a été entendu par plusieurs associations et, au nom de la CNARELA, Florence Turpin tient à remercier ici par ordre croissant l'AGAP et l'ARELAG, l'APLG et l'ARTELA, l'ARELAM et l'ARELALIM, l'ARELAN et – comme d'habitude – l'association culturelle Thalassa qui verse 600 euros de cotisation et qui a, cet automne, affrété un car pour transporter au site antique des Plomarc'h près de Douarnenez les participants aux Journées de Quimper. L'année 2017 s'annonce mieux que la précédente, du moins de ce point de vue.

- *Vote* Contre : 0 - Abstention : 0
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Perspectives d'actions.

Une première action est déjà lancée : le sondage national permettant de faire le point sur les DHG dans les établissements. Il a été mis en place à la suite de plusieurs informations remontées des ARELA.

Une seconde action va consister en un sondage académique, à mettre en place par chaque ARELA. François Martin en explique le fonctionnement : les ARELA vont utiliser un site qui permet de construire un sondage (Askabox). Un vademecum sera envoyé pour les aider⁶. L'objectif est de faire le point sur les EPI et l'EC. Les questions à poser aux adhérents sont fixées lors de l'AG, mais chaque ARELA peut évidemment adapter le questionnaire aux situations locales :

a) Pour le collège :

-EPI :

1° Avec quelle discipline avez-vous travaillé ? (case libre : les collègues répondent directement)

S'ouvre dans l'AG une discussion sur l'organisation des EPI avec une répartition hasardeuse selon les établissements, selon les IPR... Hélène Gallois (AUSPEX) parle de la mise en place d'un EPI en 6^e LCA-Lettres modernes pour permettre une initiation au latin pour tous les élèves de 6^e avec une production en fin de parcours. En 5^e, l'EC commence en début d'année, ce qui est une solution satisfaisante rendue possible par un chef d'établissement qui soutient les langues anciennes.

2° Avez-vous été contraint d'ouvrir l'EPI ?

3° Bilan positif ou négatif ?

4° Tous les élèves ont-ils eu droit à l'EPI ? Toute l'année ? Un semestre ? Un trimestre ?

-Enseignement de Complément

1° Tous les élèves qui en ont fait la demande ont-ils eu accès à EC latin ?

2° Tous les élèves qui en ont fait la demande ont-ils eu accès à EC grec ?

3° Le cumul latin-grec est-il possible avec les horaires officiels ?

³ Anchora : <https://anchora.hypotheses.org/author/anchora>

Libros : <http://www.univ-brest.fr/libros> et <http://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche10050.pdf>

⁴ <https://www.youtube.com/user/APHGbureaudePicardie/videos>

⁵ Cf. Annexe II.

⁶ Cf. message électronique envoyé aux ARELA, le 23 janvier 2017.

4° Dans votre expérience du 1er trimestre les horaires vous semblent-ils compatibles avec les programmes ?

b) *Pour le lycée :*

1° Horaires réglementaires respectés ?

2° Regroupement de niveaux ?

3° À quel moment de la journée les cours ont-ils lieu ?

4° Dans l'optique d'une future réforme, souhaiteriez-vous qu'une langue ancienne soit obligatoire en section L ?

Claire Bosc (ARELAN, Nice) propose un chantier de réflexion : comment faire pour encourager les élèves à prendre une langue ancienne en spécialité de filière L ? Plusieurs participants à l'AG montrent leur intérêt pour participer à cette réflexion.

Comme cela a été le cas lors de la dernière élection présidentielle, François Martin informe l'assemblée générale qu'une lettre aux candidats à la présidence est prévue.

Les effectifs viennent de nous être envoyés par le ministère⁷ : on constate une augmentation des effectifs en grec (dans le public seulement), mais en latin on compte 6 000 élèves en moins au collège en 5°. La diminution affecte beaucoup plus l'enseignement public que l'enseignement privé. Le latin pour tous promis par la réforme ne semble pas du tout être d'actualité.

François Martin propose une motion demandant que les deux langues anciennes étudiées par les élèves (ou bien une langue ancienne et une langue régionale) puissent être prises en compte pour le Brevet.

► *Vote* Contre : 0 - Abstention : 0

Le principe de la motion sur le Brevet est voté à l'unanimité⁸.

Sylvie Pedroarena intervient : elle va envoyer aux ARELA la synthèse des actions organisées pour assurer le recrutement des élèves ainsi que les liaisons « inter-cycles ». Il faut faire remonter les actions menées dans le cadre de la semaine de l'Antiquité afin d'en permettre la diffusion. Pour elle, la mutualisation dans la coordination est primordiale. Il faut lui communiquer les publications, les concours, ainsi que les propositions pédagogiques.

Une demande de motion est formulée par Cécile Boddaert (ARELAG) : elle concerne la question des dérogations par rapport au lycée de secteur. Est proposée alors l'idée de faire une motion sur la continuité des enseignements, car des élèves qui sortent du collège et souhaitent continuer le latin et/ou le grec ancien ne le peuvent pas car le lycée où ils sont affectés ne propose pas cet enseignement.

► *Vote* Contre : 0 - Abstention : 0

Le principe de la motion sur la continuité des enseignements est voté à l'unanimité⁸.

Pause dans l'ordre du jour du fait de l'arrivée de Laure de Chantal, ancienne élève de l'ENS-Ulm, agrégée de Lettres classiques, responsable du site « La Vie des classiques », directrice de la collection « Signets » aux Belles Lettres. Marie-Hélène Menaut rappelle qu'en 2004, l'Appel pour le latin et le grec lancé par la CNARELA a été publié par cette maison d'édition avec la collaboration active de Catherine Noirot. Le lien créé avec Laure de Chantal est établi à travers la lettre électronique « La Vie des classiques », qu'elle a créée, et dont la CNARELA est partenaire. L'intervention de Laure de Chantal se trouve dans les Annexes, V. François Martin la remercie chaleureusement pour les propositions qu'elle a faites auprès des ARELA et l'aide-mémoire qu'elle a remis à chacun.

6. Point sur le supérieur.

Hélène Frangoulis rappelle les pétitions lancées depuis la rentrée 2016-2017 à propos de la situation des langues anciennes dans les universités de Dijon et d'Avignon.

La situation à Dijon a déjà été évoquée lors de la dernière AG (voir le CR de l'AG du 22 octobre 2016). Aucun élément nouveau n'est intervenu depuis.

À Avignon, où avait été supprimé pour le 2^e semestre le cours de latin confirmé pour des étudiants de L3 (Lettres modernes) désireux ensuite de préparer l'agrégation, le problème a été réglé pour cette année : le cours est finalement maintenu. Mais rien n'est sûr pour 2017-2018, ce qui risque de provoquer le départ des étudiants vers d'autres universités.

Hélène Frangoulis indique ensuite le nombre des postes à pourvoir dans les concours de l'enseignement en 2017 (sans changement par rapport à 2016) :

- Agrégation externe de Lettres classiques : 87.

- Agrégation externe de grammaire : 11.

⁷ Cf. Annexe III.

⁸ Cf. Annexe IV.

- Agrégation interne de Lettres classiques : 45.
- CAPES externe de Lettres classiques : 230.

Il reste maintenant à savoir combien de candidats seront présents aux épreuves et combien de postes seront réellement pourvus.

7. Euroclassica.

Les résultats du Vestibulum ont été transmis à Euroclassica le 15 janvier avec un mois de retard, retard dû au non respect des consignes qui n'ont pas toujours été transmises aux adhérents par les ARELA, ou qui n'ont pas été appliquées par les professeurs.

Cependant, le Vestibulum a connu encore un grand succès.

L'ELEX a réuni 1273 candidats, chiffre le plus haut depuis que nous participons à ce diplôme (2011). Les retours des collègues ont été très positifs.

2011	2012	2013	2014	2015	2016
420	565	1059	1067	886	1273

L'EGEX, hélas, a connu une baisse. L'épreuve était peut-être un peu difficile. Mais cela permet de se situer par rapport aux autres pays sur l'enseignement dispensé en France.

2012	2013	2014	2015	2016
76	88	79	223	107

François Martin évoque l'éventualité de faire passer aux élèves de 5^e une épreuve de niveau inférieur, les Nutricula, proposée dans certains pays européens où on commence le latin à l'école primaire. Nous allons poser la question à Euroclassica.

Du fait du décès d'Alfred Reitermayer, les diplômes ne seront envoyés qu'au mois de mars.

La prochaine Conférence d'Euroclassica aura lieu aux Pays-Bas, à Leyde. Le programme a été envoyé ; nous rappelons que tout adhérent d'une ARELA peut y assister.

8. Communication de la CNARELA et des ARELA.

Lionel Sanchez rappelle l'ensemble du dispositif de communication mis en place : le site (informations officielles et ressources pédagogiques notamment en lien avec les voyages, par exemple fiches plus spécifiques autour du voyage « Rome autrement ») ; la page Facebook qui transmet des informations en rapport avec l'Antiquité ; la chaîne youtube qui propose reportages et vidéos sur des sites et des musées... et le compte twitter réservé aux informations au niveau national.

9. Journées d'octobre de la CNARELA 2017 à Poitiers.

Marc Milhau de l'APCELA (Poitiers) annonce le thème retenu : « La métamorphose ». Le programme se construit. Le lundi 23 octobre seront présentées trois communications et la projection du film *Les Métamorphoses* de Christophe Honoré. Auront lieu le mardi 24 des conférences pédagogiques concernant biblissima.condorcet.fr. Les visites sont encore à préciser. Le mercredi 25, les journées s'achèveront avec la visite de Poitiers.

10. Voyages à Rome et à Athènes.

Le bilan du voyage à Rome est positif et a donné lieu à un travail de réflexion, mis en ligne sur le site de la CNARELA. Nous remercions Lionel Sanchez pour ce partage et encourageons chacun à s'en inspirer.

Roger Massé présente le voyage à Athènes qui aura lieu en août 2017 : faire découvrir ou redécouvrir Athènes. Le programme tient compte de ce double aspect. Le soir, des conférences assurées par un animateur Athéna permettront de présenter les visites du lendemain, comme cela se pratique depuis de nombreuses années dans les voyages organisés par cette association.

11. Calendrier 2017-2018.

François Martin annonce les prochaines dates des assemblées générales de la CNARELA :

- le 20 mai 2017, à Paris (Sorbonne) ;
- le 24 octobre 2017, à Poitiers (où se dérouleront les Journées d'octobre 2017) ;
- le 20 janvier 2018, à Paris (Sorbonne) ;
- le 26 mai 2018, à Paris (Sorbonne).

12. Questions diverses.

Le bureau n'a reçu aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

ANNEXES

ANNEXE I : Réponse du ministère après la communication des motions de l'AG du 22 octobre 2016.



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La cheffe de cabinet

Paris, le 26 DEC. 2016

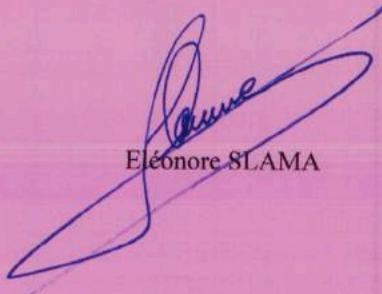
Monsieur le Président,

Vous avez eu l'amabilité d'adresser à Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, les motions relatives aux enseignements du latin et du grec ancien votées lors de votre assemblée générale.

La ministre, qui a pris connaissance de votre correspondance, m'a confié le soin de vous répondre.

A cet égard, je vous informe qu'un examen des plus attentifs sera réservé aux inquiétudes formulées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.


Eléonore SLAMA

Monsieur François MARTIN
Président de la CNARELA
40 rue Godefroy Cavaignac
75011 PARIS

ANNEXE II : Compte de résultat, année civile 2016.

COMPTE DE RÉSULTAT : ANNÉE CIVILE 2016

	Produits	Charges
Cotisations.....	3640,00	
Secrétariat.....	0,00	0,00
Cahiers de la CNARELA.....		192,22
Déplacements et hébergements.....		2661,77
Divers (dont MAIF et cotisation Euroclas.).....		505,97
Intérêts livret.....	22,51	
TOTAL.....	3662,51	3359,96

SOLDE + 302,55

Excédent de l'année 2016.....	302,55
Excédent cumulé des années antérieures.....	3537,00
Solde excédentaire des exercices cumulés.....	3839,55

(au 19 janvier 2017)

La trésorière, Florence Turpin

ANNEXE III : effectifs communiqués par les services du ministère de l'Éducation nationale

		http://www.cnarela.fr	PUBLIC	PRIVÉ	PUBLIC + PRIVÉ
Grec	3e	2011-2012	14 995	3083	18 078
		2012-2013	14 960	3348	18 308
		2013-2014	14 301	2990	17 291
		2014-2015	13 902	3126	17 028
		2015-2016	12 610	3161	15 771
		2016-2017	13 676	3009	16 685
	2de GT	2011-2012	4884	1975	6859
		2012-2013	4710	2122	6832
		2013-2014	4857	2106	6963
		2014-2015	4983	2141	7124
		2015-2016	5159	2270	7429
		2016-2017	4988	2267	7255
	1re ES	2011-2012	493	271	764
		2012-2013	581	289	870
		2013-2014	581	235	816
		2014-2015	641	266	907
		2015-2016	680	265	945
		2016-2017	663	308	971
	1re S	2011-2012	1988	941	2929
2012-2013		2195	1006	3201	
2013-2014		2222	1052	3274	
2014-2015		2389	1041	3430	
2015-2016		2259	960	3219	
2016-2017		2356	1113	3469	
1re L	2011-2012	759	301	1060	
	2012-2013	699	322	1021	
	2013-2014	794	316	1110	
	2014-2015	761	287	1048	
	2015-2016	840	364	1204	
	2016-2017	831	323	1154	
T ES	2011-2012	389	183	572	
	2012-2013	392	237	629	
	2013-2014	519	271	790	
	2014-2015	492	216	708	
	2015-2016	608	232	840	
	2016-2017	602	255	857	
T S	2011-2012	1984	916	2900	
	2012-2013	1626	791	2417	
	2013-2014	1932	850	2782	
	2014-2015	2055	930	2985	
	2015-2016	2174	940	3114	
	2016-2017	2067	927	2994	
T L option	2011-2012	639	284	923	
	2012-2013	532	239	771	
	2013-2014	522	320	842	
	2014-2015	591	361	952	
	2015-2016	582	287	869	
	2016-2017	612	365	977	
T L enst de spéciali	2011-2012	157	34	191	
	2012-2013	109	24	133	
	2013-2014	85	22	107	
	2014-2015	102	9	111	
	2015-2016	81	55	136	
	2016-2017	64	52	116	

		http://www.cnarela.fr	PUBLIC	PRIVÉ	PUBLIC + PRIVÉ
Latin	5e	2011-2012	122 964	44 263	167 227
		2012-2013	123 614	44 281	167 895
		2013-2014	118 674	43 392	162 066
		2014-2015	112 761	40 983	153 744
		2015-2016	115 269	41 356	156 605
		2016-2017	110 349	39 905	150 254
	4e	2011-2012	104 892	37 160	142 052
		2012-2013	105 726	37 237	142 963
		2013-2014	106 753	37 027	143 780
		2014-2015	101 120	35 801	136 921
		2015-2016	95 848	33 075	128 923
		2016-2017	99 558	34 565	134 123
	3e	2011-2012	88 942	31 961	120 903
		2012-2013	89 730	32 666	122 396
		2013-2014	91 515	32 505	124 020
		2014-2015	92 581	32 923	125 504
		2015-2016	84 959	30 345	115 304
		2016-2017	84 520	29 552	114 072
	2de GT	2011-2012	16 792	10 799	27 591
2012-2013		16 726	11 006	27 732	
2013-2014		17 485	11 235	28 720	
2014-2015		17 525	10 974	28 499	
2015-2016		17 622	11 159	28 781	
2016-2017		16 687	11 116	27 803	
1re ES	2011-2012	2010	1624	3634	
	2012-2013	2341	1747	4088	
	2013-2014	2198	1715	3913	
	2014-2015	2354	1771	4125	
	2015-2016	2383	1790	4173	
	2016-2017	2596	1885	4481	
1re S	2011-2012	8187	5511	13 698	
	2012-2013	8715	5781	14 496	
	2013-2014	8855	5912	14 767	
	2014-2015	9146	6210	15 356	
	2015-2016	9162	5969	15 131	
	2016-2017	9253	6226	15 479	
1re L	2011-2012	2420	1159	3579	
	2012-2013	2386	1126	3512	
	2013-2014	2388	1109	3497	
	2014-2015	2342	1069	3411	
	2015-2016	2371	1134	3505	
	2016-2017	2239	1092	3331	
T ES	2011-2012	1838	1547	3385	
	2012-2013	1858	1520	3378	
	2013-2014	2144	1630	3774	
	2014-2015	2022	1602	3624	
	2015-2016	2174	1676	3850	
	2016-2017	2240	1698	3938	
T S	2011-2012	8024	5165	13 189	
	2012-2013	7434	4989	12 423	
	2013-2014	8061	5129	13 190	
	2014-2015	8456	5399	13 855	
	2015-2016	8533	5715	14 248	
	2016-2017	8864	5674	14 538	
T L option	2011-2012	2032	896	2928	
	2012-2013	1776	897	2673	
	2013-2014	1957	981	2938	
	2014-2015	1945	1053	2998	
	2015-2016	1835	878	2713	
	2016-2017	2047	864	2911	
T L enst de spéciali	2011-2012	445	163	608	
	2012-2013	355	137	492	
	2013-2014	275	149	424	
	2014-2015	250	95	345	
	2015-2016	271	256	527	
	2016-2017	230	347	577	

		http://www.cnarela.fr	PUBLIC	PRIVÉ	PUBLIC + PRIVÉ
GREC	2011-2012		26 288	7988	34 276
	2012-2013		25 804	8378	34 182
	2013-2014		25 813	8162	33 975
	2014-2015		25 916	8377	34 293
	2015-2016		24 993	8534	33 527
	2016-2017		25 859	8619	34 478
LATIN	2011-2012		358 546	140 248	498 794
	2012-2013		360 661	141 387	502 048
	2013-2014		360 305	140 784	501 089
	2014-2015		350 502	137 880	488 382
	2015-2016		340 407	133 353	473 760
	2016-2017		338 583	132 114	470 697
GREC + LATIN	2011-2012				533 070
	2012-2013				536 230
	2013-2014				535 064
	2014-2015				522 575
	2015-2016				507 287
	2016-2017				505 175

ANNEXE IV : Motions



**MOTIONS DE LA CNARELA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2017
PARIS - SORBONNE**

L'Assemblée Générale de la CNARELA, réunie à la Sorbonne le 21 janvier 2017, a voté les deux motions suivantes :

1. Motion sur le nouveau Diplôme National du Brevet

La CNARELA demande que le travail et l'investissement des élèves dans les enseignements de complément de latin et de grec ancien soient réellement reconnus.

Le nouveau Diplôme National du Brevet prévoit en effet qu'un seul enseignement de complément apporte entre 10 et 20 points, selon le niveau de maîtrise validé en fin de 3^e. Un élève qui suit deux enseignements - latin *et* grec ancien, langue ancienne *et* une langue régionale - ne peut donc pas valoriser son parcours.

La CNARELA insiste auprès du ministère depuis longtemps pour la reconnaissance de deux options dans le DNB. Elle se demande pourquoi la réforme du collège n'a pas été l'occasion de réfléchir sur le sujet et elle s'étonne qu'il semble si difficile de reconnaître pleinement le travail des élèves qui font l'effort d'étudier des langues anciennes *et/ou* des langues régionales.

Motion votée à l'unanimité

2. Motion sur la continuité des enseignements de latin et de grec entre le collège et le lycée

La CNARELA demande que la continuité des enseignements de latin et de grec ancien entre le collège et le lycée soit assurée de la meilleure façon possible pour les élèves, dans toutes les académies.

Au lycée, les options de latin et de grec ancien ne sont pas dérogatoires. Trop souvent, des élèves affectés dans leur lycée de secteur sont dans l'impossibilité de poursuivre leur apprentissage par manque d'offre dans leur nouvel établissement. Il ne faut pas s'étonner par la suite de la baisse des effectifs malheureusement trop souvent mise en avant par les détracteurs des langues anciennes.

La CNARELA réitère sa demande d'horaires fléchés dans les dotations pour financer les enseignements de latin et de grec ancien dans les lycées.

Motion votée à l'unanimité

ANNEXE V : Intervention de Laure de Chantal (www.laviedesclassiques.com)

1) PRÉSENTATION DU SITE LA VIE DES CLASSIQUES, SITE PARTENAIRE DE LA CNARELA

Premier portail francophone dédié à l'Antiquité et à l'Humanisme, La Vie des Classiques (www.laviedesclassiques.com) fédère enseignants, chercheurs, étudiants et passionnés des mondes anciens, en rassemblant les actualités et en proposant des contenus inédits. Sur www.laviedesclassiques.com, vous trouverez des romans historiques en exclusivité, des chroniques, des vidéos, des extraits de vos livres préférés, des posters, des chronologies et des outils pédagogiques.

2) PRÉSENTATION DE QUELQUES COLLECTIONS BELLES LETTRES RÉCENTES DESTINÉES A ASSURER LA PROMOTION DES LANGUES ANCIENNES

- SIGNETS: des anthologies de textes en format poche, sur des thématiques contemporaines. Un franc succès, toujours renouvelé, puisque le numéro 30 paraîtra à la rentrée. Catalogue consultable ici : <https://www.lesbelleslettres.com/collections/42-signets-belles-lettres>
- EDITIO MINOR: complémentaire de la CUF (les « Budé »), dans une édition soignée tant pour le fond que pour la forme, la série Editio Minor propose des intégrales des grands auteurs de l'Antiquité en traduction nouvelle. Catalogue consultable ici : <https://www.lesbelleslettres.com/recherche?q=editio+minor>
- LA VIE DES CLASSIQUES : toute nouvelle, la série Vie des Classiques propose des romans historiques de qualité. Le premier titre, *Hémiolle*, nous fait suivre les aventures du médecin Tagès en Grande Grèce et rencontrer le fascinant Pythagore. Plébiscité par les lecteurs de Vie des Classiques, il est désormais aussi disponible en livre. Catalogue consultable : <https://www.lesbelleslettres.com/livre/785-hemiolle>

Sans oublier toutes les collections Belles Lettres autour de l'Antiquité, consultables ici : <https://www.lesbelleslettres.com/collections>

3) ACTION PROPOSÉES

- relayer toutes informations relative à l'Antiquité sur Vie des Classiques (contacter l.dechantal@lesbelleslettres.com)
- présentation des livres et des budés en classe
- hébergement de contenus éditoriaux et d'outils pédagogiques après acceptation du projet